

# Grande Exposition du Fabriqué en France à l'Élysée : ouverture de l'appel à candidatures de l'édition 2024

Publié le 14 février 2024

La Grande Exposition du Fabriqué en France fait son retour en 2024 au palais de l'Élysée, forte du succès des trois premières éditions. Pour cette nouvelle édition, les entreprises ont jusqu'au 17 mars pour déposer leur dossier de candidature.

Initié par le Président de la République en 2020, ce rendez-vous annuel incontournable met à l'honneur les entreprises, les artisans, les producteurs et les industriels qui s'engagent pleinement dans la fabrication française. En 2023, plus de 9000 visiteurs avaient pu découvrir au palais de l'Élysée plus de 120 produits français, issus de tous les territoires de l'hexagone et de nos Outre-mer, sélectionnés parmi plus de 2000 produits candidats.

Après une première pré-sélection réalisée au niveau des préfetures, un comité de sélection composé de personnalités qualifiées sera réuni autour des ministres compétents en mai prochain pour établir la liste des produits qui seront présentés aux Français lors de cette exposition, qui se tiendra à l'Élysée à la fin du mois de juin 2024.

Plusieurs critères seront pris en compte pour l'évaluation des dossiers de candidatures, notamment :

- La part de la valeur ajoutée du produit réalisée en France (%) ;
- Les labels détenus : labels d'entreprise, qualité, de savoir-faire (Entreprises du Patrimoine Vivant, par exemple), d'origine (Origine France Garantie, par exemple), etc.
- L'engagement de l'entreprise dans une démarche environnementale et sociale (promotion d'un savoir-faire local, recours à un établissement ou service d'aide par le travail, etc.) ;
- La participation à un dispositif de type France Relance, France 2030, Je Choisis la French Tech, etc. ;
- L'engagement dans une démarche de relocalisation de l'activité en France et/ou d'export.

Toutefois, toute entreprise produisant en France est encouragée à postuler, y compris celles ayant déjà tenté leur chance les années précédentes. L'attachement au savoir-faire et à la fabrication française demeurent les critères les plus déterminants.

[>> Pour en savoir plus](#)

[>> Inscrivez-vous ici](#)

[>> Télécharger le communiqué de presse du ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique au format PDF](#)